

PORTE OUVERTE A CHEZERY-FORENS

DECEMBRE 2006

BULLETIN MUNICIPAL N° : 14

Quoi de neuf au village ?

Ce printemps, des travaux d'importance ont été exécutés dans l'immeuble de l'ancienne gendarmerie géré par l'Opac. Au rez-de-chaussée, les quatre petits appartements existants ont été remplacés par deux appartements plus grands (un T3 et un T4) qui ont l'avantage d'être ouverts à la fois sur la Valserine et sur la rue. Ces travaux ont permis de réaliser des logements répondant mieux à la demande (le besoin d'appartements avec deux chambres pour petites familles en devenir se faisait sentir dans le village) ainsi qu'un local à poubelles et la mise en place d'un point d'eau pour l'entretien des communs de l'immeuble. La personne en charge de cet entretien s'en réjouit, après avoir apporté l'eau de chez elle durant 22 ans ! Par la même occasion, la mise aux normes électriques a été effectuée dans l'ensemble de l'immeuble, puis des travaux en façades ont été réalisés. La mise en couleur de ce grand bâtiment n'est pas pour déplaire à nos fidèles bénévoles du fleurissement. Cet été encore, elles ont su embellir notre quotidien, en particulier avec les trois parterres, déclinant chacun une teinte primaire, le long du chemin devant l'église.



Animations à venir

7	janvier	Concours de tarot	Echo de la Valserine
20	janvier	Journée boudin	Amicale des Sapeurs Pompiers
4	février	Vente de brioches	Sou des Ecoles
17	février	Tartiflette à Lélex	Sou des Ecoles
2	mars	Réunion publique	Municipalité et habitants
10	mars	Bal des jeunes	Amicale des Jeunes
7	avril	Concert de Pâques	Echo de la Valserine
8	avril	Vente de tartes	Amicale des Jeunes
22	avril	Vide grenier	Sou des Ecoles



Joyeux Noël et Bonne Année



Nouveaux arrivants

Nous saluons l'installation, bien que passagère, de **Franck et Christelle Elie**, accompagnés de la petite **Lola** (3 ans). Ils occupent l'appartement nouvellement rénové de l'immeuble dit « ancienne gendarmerie » en attendant la construction de leur maison à Belleydoux. Tous deux âgés de 32 ans, Christelle occupe un emploi de secrétaire médicale à Genève tandis que Franck seconde Philippe au garage Phil'Auto.

Pendant ce temps, **Stéphane** (28 ans) et **Christelle** (30 ans) **Valentin** ont acquis la maison de Mme et M. Félix Prost sur la place de l'église. Ils sont parents d'une petite **Louna** de 18 mois. Stéphane est cadre à MGI Coutier et Christelle prépare un CAP petite enfance afin de garder des enfants. Ensemble, ils rénovent la maison afin de louer trois appartements (deux T1 au rez-de-chaussée et un T4 au premier étage). Eux-mêmes occupent le second étage.

Quand à **Stéphanie Guillaume**, célibataire de 26 ans, elle a intégré l'équipe de fromagers à Chézery-Forens, depuis le mois de mars 2006. Elle a trouvé un logement dans la maison Simon à Forens. Originaire de Vieu D'Izenave, elle a beaucoup de plaisir à vivre à Chézery-Forens.

Toujours sur la place de l'église, **Rachid Siali**, séparé, 34 ans, s'est installé dans la maison Groscairet. Il travaille à MGI Coutier. Il arrive de Dijon ; il est grand amateur de football et de ski. Encore sur cette même place, la maîtresse de l'école de Lélex, **Alexa Tornier** (25 ans) accompagnée de **Nicolas Depollier** (25 ans également), ouvrier forestier à l'ONF, sont venus, depuis cet été, occuper un appartement dans la maison Vuailat. Ils sont originaires de Savoie (région d'Albertville) et ont choisi de retrouver la montagne, mais de l'Ain cette fois.

Maintenant dans les hameaux :

A la Charbonnière, **Josiane Desmaris** a acquis en résidence secondaire la maison mitoyenne des Grandclément. Tout en habitant le Pays de Gex, elle a entrepris, avec l'aide de son compagnon, d'importants travaux de rénovation pour couler des moments de quiétude dans ce hameau découvert il y a vingt ans et pour lequel elle a eu le coup de foudre. Elle est la maman du mari de Bénédicte Lanieste, qui habitait au village il y a quelques années ; elle est aide-soignante à Tougin.

A Rosset, **Pierre Magnin** (47 ans) et **Corine Chevalier** (44 ans) avec leurs deux garçons, **Jerry**

(15 ans) et **Marco** (8 ans) ont acheté la maison de Claude et Hélène Julliard. Corine est directrice de la crèche municipale de Bellegarde, et Pierre accompagnateur de moyenne montagne. Ils sont heureux d'avoir réussi à échapper à la vie urbaine (ils habitaient Musinens) pour profiter au plus près, en famille, de cette montagne et de son calme qu'ils apprécient tant, que ce soit à pied ou à ski.

Informatique et communications électroniques

Le site internet du village (www.chezery.fr) est de plus en plus actif et les statistiques fournies par le Centre des Ressources Informatiques (C.R.I) de la C.C.P.G, qui héberge le site, indiquent que le nombre des visiteurs par jour se situe entre quarante et soixante pendant l'année écoulée. Chaque personne ayant des informations utiles pour le site est invitée à contacter la mairie.

A Menthières, l'implantation de l'antenne pour la téléphonie portable a commencé en mai. L'antenne est construite par l'opérateur Bouygues, mais fournira un point d'accès pour tous les utilisateurs de téléphone portable, dans la zone de couverture. La construction est bien avancée mais certains travaux restent encore à faire. Il est envisagé qu'en 2007, l'antenne donne aux utilisateurs du portable une possibilité d'accès presque partout dans Chézery-Forens et ses hameaux.

La connexion à l'internet par ADSL (haut débit) est disponible depuis fin septembre à Chézery-Forens. Le NRA (Noeud de Raccordement des Abonnés), qui se trouve dans le village, a été équipé avec l'électronique nécessaire par France Télécom pendant l'été. Il est probable que quelques lignes (environ vingt-cinq des quatre cent soixante-dix lignes du village) n'auront pas la possibilité d'accéder à l'ADSL, à cause de leur longueur ou de leur qualité. Une solution sera recherchée dans ce cas. Mais pour la plupart, l'accès en téléchargement sera au moins à 512 kbit par seconde avec une possibilité de débit plus haut pour certains. Pour succéder à l'ADSL, un réseau très haut débit à base de fibre optique est étudié par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain (SIEA), y compris pour les communes rurales. Pour vérifier les possibilités disponibles, les citoyens peuvent tester leur ligne en utilisant le site, <http://www.degrouptest.com>. Plusieurs habitants bénéficient déjà de l'installation et l'utilisent avec satisfaction.



Les amis de Lachat : objectif atteint

Le chalet a un nouveau toit. L'objectif de l'année 2006 était de rénover entièrement le toit, voilà qui est fait. Après des débuts de travaux tardifs au mois de juin, les équipes de travail se sont relayées sans relâche durant tout l'été pour pouvoir offrir une protection toute neuve au chalet avant l'hiver. Le travail a démarré par le démontage de l'ancien toit. Une fois mis à nu, les maçons se sont attelés à refaire les chaînages. Ensuite, de nouvelles poutres ont été scellées, puis les charpentiers ont commencé la couverture, chevrons, voliges, carrelats et tôles en acier. Dans le même temps, la cheminée a été entièrement consolidée ; un beau portail, plus que solide, clôt désormais l'entrée du parc ; les joints des murs ont été refaits, la porte changée, une fenêtre posée à l'étage et le puits nettoyé. Il y a bien évidemment l'eau courante, grâce à l'installation d'une pompe à eau et enfin le fourneau fonctionne parfaitement. C'est grâce à la bonne volonté des membres de l'association et à l'aide ponctuelle d'amis que tous ces travaux ont pu être accomplis, et ce, dans la bonne humeur ponctués de « frugaux » repas ! Les projets pour l'année prochaine sont d'ores et déjà planifiés. Rendez-vous est donc donné au printemps à toutes les bonnes volontés pour la suite de la rénovation.

Heures d'ouverture : La poste, l'épicerie, le bar

La poste :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 à 12 heures
mardi : 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures
samedi : 10 à 12 heures

L'épicerie:

dimanche : 8 à 12.30 heures
mercredi : fermé
autres jours : 8 à 12.30 heures et 16.30 à 19 heures
lundi : ouverture à 9.30 heures

Pour les deux semaines avant Noël et le jour de l'An, les heures d'ouverture sont les suivantes: jeudi, vendredi, samedi et dimanche ouverture de 8 à 12.30 heures et de 14.30 à 19 heures. Le jour de Noël et le 1^{er} janvier, le magasin est fermé.

Le bar:

vendredi, samedi : 8 à 15 h et à partir de 18 heures
dimanche : 8 à 13 heures
mercredi : fermé
lundi : à partir de 9.30 heures
mardi et jeudi : à partir de 8 heures

Horaires donnés sous réserves de modifications ultérieures. L'épicerie et le bar vont adapter les heures d'ouverture aux saisons et vous les communiqueront. Le bar aura des horaires plus souples pendant le week-end. Le bar fournit aussi des repas froids sur commande.



Amicale des sentiers

L'amicale des sentiers est très contente de la réception des topoguides par les habitants du village et les touristes. Elle rappelle que les topoguides sont en vente pour cinq euros dans tous les commerces du village. Pour des raisons d'assurances, les personnes désirant s'inscrire à l'Amicale doivent le faire avant le 25 décembre.



La Coopérative la Famille : fin et avenir

Un article précédent paru dans le journal communal avait fait l'historique et alerté sur les difficultés de ce système de gestion original du magasin d'alimentation bar de notre village. Le changement des personnes salariées, gérant ce commerce, l'augmentation des prix due au passage à l'euro, l'attraction des grandes surfaces et d'autres raisons ont participé aux difficultés de gestion (diminution du chiffre d'affaires, apparition puis augmentation du déficit des comptes). La municipalité, alertée au printemps 2006, par le conseil d'administration de la Coop, a débattu en conseil municipal des menaces pesant sur la pérennité de ce commerce et s'est positionnée alors à l'unanimité en faveur de son maintien par une éventuelle reprise communale. L'été 2006 a vu l'augmentation des difficultés de la coopérative (démission d'un des deux salariés, embauche d'un salarié pour le bar avec nombreuses heures supplémentaires à payer). Le conseil d'administration, après avis de son comptable, a décidé, en août 2006, de proposer la dissolution de la coopérative ; ceci en assemblée générale convoquée en septembre 2006. A cette assemblée générale, a été présenté le compte déficitaire du dernier exercice, à hauteur de 12 000 euros. Le juriste et le commissaire aux comptes ont analysé la situation en faisant ressortir :

- le déficit constaté
- les frais tenant au fonctionnement du système coopératif (juriste, commissaire aux comptes, secrétaire comptable)
- le bon chiffre d'affaires réalisé malgré ces difficultés.

Leurs conclusions ont nettement souligné les limites du système coopératif dans cette situation et le potentiel intéressant de gestion vers une gérance libre. Compte tenu de l'annonce de la démission du deuxième salarié, l'assemblée s'est alors prononcée à une grande majorité pour l'abandon du système coopératif au 30 septembre 2006, tout en cherchant une solution pour maintenir le commerce. Après interrogation de la préfecture et de la trésorerie, constatant l'absence de candidat privé, la commune s'est alors posée en reprenneur de ce commerce conformément aux orientations prises antérieurement. En pratique, le déroulement des événements est le suivant :

1. L'assemblée générale de la coopérative a nommé deux liquidateurs (Pierre Barras et Michel Mathieu) qui ont en charge une série d'opérations (inventaire, règlement des factures, paiement du personnel et des charges, remboursement des actionnaires, cession de la licence IV, cession du fonds de commerce, cession du bâtiment)

2. Le conseil municipal du 2 octobre 2006

- a entériné la reprise du commerce soit : l'actif ou le passif dégagés à la fin de la liquidation, la licence IV et le fonds de commerce, la cession du bâtiment à titre gratuit.
- a décidé la poursuite transitoire de l'activité alimentaire, presse, gaz, en embauchant Mme Geneviève Jacquinod, qui avait fait acte de candidature spontanée.
- a décidé de faire appel à candidatures pour mettre le commerce en gérance libre en s'engageant sur l'avenir indissociable alimentation-bar.
- a décidé de proposer un emploi communal à la secrétaire-comptable, Jacqueline Mathieu.

3. L'activité transitoire du magasin a été mise en place en accord avec les services de la trésorerie de Gex et grâce à la bonne volonté du personnel du secrétariat de Mairie et de Geneviève Jacquinod, en dépit d'une situation très lourde à gérer. Malgré des horaires d'ouverture réduits, je pense que les habitants de Chézery-Forens ont pu apprécier le service.

4. La recherche de candidats gérants a été entreprise, début octobre, avec réception immédiate par une commission mixte (municipalité, ancien conseil d'administration de la coop.) de six candidatures spontanées ; la sollicitation de la Chambre de Commerce et la parution d'une annonce officielle dans deux journaux n'a pas

donné de résultat. Un premier entretien a eu pour but d'informer les candidats sur les enjeux du commerce, les garanties à apporter, les apports financiers et les charges à prévoir et de faire connaissance avec les candidats, leurs motivations, la forme d'exercice etc... Suite à ce premier tour d'horizon, et compte tenu des difficultés prévisibles d'installation quatre candidatures se sont retirées. La commission a donc eu à départager deux candidatures : M. Bataille, du Proxi de Confort, et Geneviève Jacquinod associée à Sandrine Coutier. Ces dernières ont été choisies compte tenu de leur projet.

Le 5 décembre 2006 a donc vu l'ouverture du magasin par la SARL la Coop. Dans la même semaine a eu lieu la réouverture du bar dont l'absence pendant trois mois s'était fait lourdement ressentir.

La liquidation de la société coopérative devrait maintenant avoir lieu rapidement.

Bon vent, bonne organisation et bon courage à Geneviève et Sandrine.

Le maire, Jean Barras.



Agence postale communale

Lors d'un précédent journal avait été exposée l'évolution du bureau de Poste de Chézery-Forens dans un contexte national de fractionnement du service postal entre banque postale, courrier et service guichet. Après avis des commerçants de Chézery-Forens et délibération du conseil municipal, le principe de créer une agence postale communale avait été retenu au printemps 2006. Depuis cette date, nous avons assisté à la dégradation des horaires d'ouvertures de la poste pendant l'été 2006. En parallèle, la liquidation de la

Coopérative la Famille, fin septembre 2006, faisait obligation à la municipalité de reprendre Jacqueline Mathieu, secrétaire comptable, pour éviter des frais de licenciement. Fin septembre 2006, en réunion avec M. Augier, directeur du groupement postal Bugex, il était décidé d'ouvrir l'agence postale communale au 2 novembre 2006. Le conseil municipal, réuni le 2 octobre 2006, entérinait cette décision et fixait des heures d'ouverture de l'agence qui, après concertation avec Jacqueline Mathieu et les deux secrétaires de Mairie, ont été fixées comme suit :

- Du lundi au vendredi ouverture le matin de 9h à 12h
- Le samedi ouverture le matin de 10h à 12h
- Le mardi ouverture supplémentaire de 14h à 16h, en relation avec la réunion du club des Gentianes

En pratique, Jacqueline Mathieu est responsable de l'agence postale et sera suppléée par Paulette Groscarret et Catherine Groscarret pendant ses congés et deux samedis sur trois. La formation a été assurée par Michel Rochaix, responsable de la banque postale pour le secteur de la Haute Valserine dont le bureau est la poste de Lélex. L'agence postale communale permet des dépôts et retraits d'argent (300 euros), permet le dépôt des espèces des commerçants et des associations communales, permet de récupérer de la monnaie pour les caisses des commerçants et des associations, vend les produits postaux classiques (timbres, affranchissements, prêt à poster, cartons pour colis, colissimo ...), tient à disposition les plis recommandés et colis que le facteur n'a pas pu remettre en mains propres. L'agent postal n'a aucune possibilité de consulter les comptes des clients, seule une liste rouge de clients non solvables doit être consultée pour les retraits d'espèces. Par ailleurs, à partir de décembre 2006, l'agence postale communale assurera le service d'accueil du public pour la mairie. Y seront assurés les opérations simples (photocopies, retrait de cartes d'identité.); cela permettra de libérer du temps et de l'espace pour le secrétariat de Mairie. A ce jour, nous sommes dans une période charnière où nous avons à finaliser les modalités pratiques de l'installation de l'agence postale (fractionnement du bâtiment, répartition des charges etc...). Nous devons réorganiser plus précisément les services de la Mairie. L'organisation définitive sera présentée dans le prochain journal.

Le maire, Jean Barras.



Chézery : zone occupée

CETTE ANNEE-LA Chézery et Forens : de 1939 à 1945

Quand nous avons décidé de parler de l'histoire de Chézery et Forens à travers nos articles habituels « Cette année là », nous avons décidé d'en consacrer un à la période de la guerre 39-45. Nous avons été surpris de ne trouver aucune archive, tant à la mairie qu'au niveau départemental. Chézery était administré par la FED gendarmerie qui dépendait de la Kommandantur de Lons le Saunier. Les archives de cette époque ont certainement rejoint l'Allemagne. Forens était administré par la sous-préfecture de Nantua qui rendait compte au gouvernement de Vichy. Nous avons fait appel à la mémoire de M. Marcel Lugand, ancien combattant des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I), pour rédiger cet article. Pour comprendre la situation de l'époque, il est utile de rappeler que la France subissait depuis plusieurs années une profonde crise économique, le chômage sévissait, les paysans dans les campagnes survivaient ; il en était de même à Chézery où seules quelques entreprises de lapidaires permettaient de faire vivre quelques familles. L'ambiance était pessimiste et tout le monde s'attendait à une catastrophe.

Dès le début de l'invasion allemande, on avait entendu parler d'une zone occupée, sans vraiment savoir où elle se situerait : dimanche 7 juillet 1940 à 21 heures, une compagnie allemande (environ cent personnes) occupe Chézery et installe la ligne de démarcation sur la Valserine, séparant de facto Chézery et Forens. La surprise est totale ; des jeunes de Chézery qui fréquentaient le restaurant chez Famy (derrière le pont de Chézery) sont empêchés par l'occupant de rejoindre leurs foyers. C'est par la passerelle de la planche à Dujoux, en pleine nuit, qu'ils peuvent repasser derrière la nouvelle frontière.

A dater de ce jour, Chézery est coupé du reste de la France, et administré directement par les troupes allemandes dont le siège est à Gex. Plus de courrier, ni de journaux, sauf par Forens, dont les passeurs risquent gros.

La vie des chézérands s'écoule tant bien que mal sans problème jusqu'en 1943 où est institué le Service du Travail Obligatoire (S.T.O) en Allemagne. C'est à ce moment que sont créés les premières filières pour cacher les jeunes appelés dans les montagnes ; les maquis sont nés. Marcel Lugand, recruté par Louis Prost « du Champcourt » rejoint les F.F.I au Mont Guillon. Le 11 novembre 1943, sous les ordres du Colonel Roman Petit, une troupe de cent trente hommes, dont Marcel Lugand, dépose une gerbe au monument aux morts d'Oyonnax, au nez et à la barbe des troupes allemandes ; ce geste insensé pour l'époque aura une portée nationale et contribuera au renforcement du maquis. Louis Prost qui recrute les maquis est, plus tard, pris et fusillé par les Allemands. Le 1^{er} février 1943, les Allemands quittent Chézery et la ligne de démarcation disparaît, la France étant totalement envahie.

Il faudrait beaucoup plus de temps et de place dans notre journal pour parler de cette époque. Rendons hommage en particulier à la classe 37 (Rémi Blanc, Fernand Coutier, André Grosgrin et Henri Mathieu...) ; ces hommes effectuaient leur service militaire (deux ans) en 1939, ils furent maintenus sous les drapeaux et furent prisonniers. Ils rentrèrent en 1945 (presque 10 années de vie gâchée).

Nos plus sincères remerciements à Marcel Lugand pour son aide précieuse à la rédaction de cet article.



Forens : zone libre



La vie dans les hameaux

Cette année, à nouveau, les habitants se sont réunis dans les hameaux. Plus où moins sérieuses... toutes très joyeuses et conviviales, ces rencontres ont vu plus de cent trente personnes se retrouver. Tout d'abord honneur à l'Epery pour sa première édition: « Le trente juillet dernier les habitants des Revines et du Verney se sont retrouvés avec ceux de l'Epery. Au total trente personnes. Le rassemblement a eu lieu à la Croix (en dessous du hameau de l'Epery). Petits et grands, résidents et nouveaux arrivants ont pu faire connaissance en dégustant les plats que chacun avait préparés. La journée s'est achevée vers minuit. Pari tenu : personne n'a craint la soif ... Rendez-vous est donné en 2007 » Dans les autres coins du village, de mai en septembre il y a eu aussi le repas de plein air au Grand Essert, associé comme d'habitude à la Léchère et au Champeroux, le repas de Forens tenu sur les Hauts de .. Forens, le pique-nique des gens de la Rivière, la réunion et le casse-croûte à Noire-Combe, sans oublier, le samedi précédant la Revôle, le repas à la Charbonnière qui attirait aussi « ceux » de la Bossona et du Rafour.

Si le rôle des délégués, en tant qu'intermédiaires entre les habitants des hameaux et quartiers et la municipalité, a quelque peu perdu de son importance, ils ont au départ en tout cas, été « les metteurs en scène » de ces discussions et de ces festivités finalement attendues et très appréciées par tous. Ils peuvent toujours interpeller la municipalité sur des points remarqués par eux ou évoqués lors de ces rencontres. Partout, rendez-vous est pris pour 2007.

Garage Phil'Auto ; retour sur l'installation et projets pour le futur

A l'arrêt de l'activité d'Antonin Monnet en 2003, le conseil municipal s'est posé la question du devenir du garage et de la station essence. Tout le monde n'étant pas d'accord sur la reprise de l'activité mécanique, le consensus s'est fait sur l'idée de remplacer la station essence vétuste par une station automatique, véritable service public, qui pourrait être gérée soit directement par la commune, soit par un éventuel repreneur du bâtiment communal. L'installation de Philippe Percin, et la possibilité budgétaire de réaliser cet investissement, ont décidé le conseil municipal à monter le dossier au printemps 2004. La société Rohe est finalement retenue pour son offre de 51000 euros, complétée en cours de réalisation par une rallonge de 2330 euros pour le changement de la tuyauterie.

Dans le même temps, un dossier de subventions est monté auprès de la CPDC (compagnie pétrolière de distribution des carburants), sur une amélioration de l'entreprise et la mise aux normes de la distribution. Finalement, le montant financier de l'opération s'établit comme suit :

- Société Rohe : 59250 euros
- Génie civil Grossiord : 2554 euros
- Subvention CPDC : 17622 euros

Cette opération a amené un complément d'activité pour Philippe Percin et un service intéressant pour les gens du village. A l'utilisation, il s'avère que la vente des carburants n'est pas négligeable du fait de l'ouverture 24h/24h. Plus récemment, un aménagement a été demandé par le garagiste. Il est prévu et sera financé par la commune, propriétaire des locaux, pour un montant inscrit au budget d'environ 75000 euros : il s'agit de l'extension du bâtiment existant, côté Valserine-Nord, pour une nouvelle surface de cent mètres carrés. Cet agrandissement permettra une meilleure organisation du travail dans le local actuel et l'installation d'un atelier spécial 4x4 ; il doublera presque la surface et les capacités actuelles pour Philippe et Franck, les deux mécaniciens, toujours très actifs mais un peu à l'étroit ...

Par ailleurs, suite aux cambriolages dont ont été l'objet la station et les bureaux, différents dispositifs de sécurité (grilles de protection et alarmes) devraient être installés ; ceci afin de pouvoir continuer à bénéficier de la garantie de l'assurance. Les coûts de ces deux investissements, pris en charge par les finances communales, seront répercutés sur le montant du loyer payé par Philippe Percin pour l'utilisation de ce bâtiment communal.

CCPG, gestion des déchets

Pour les particuliers, commande de poubelles, composteurs, problème de collecte, numéro vert **0 800 800 215**, demander Laurent Fournier.

Pour les commerces et artisans, commande de bacs, facturation de la redevance spéciale, TEOM, problème de collecte, tél. **04 50 42 26 41**, demander Carine Dornier.

La déchetterie de Champfromier est, dès à présent, accessible aux habitants de Chézery-Forens.



Dans "La Tribune", il y a 100, 75, 50 ans

28 décembre 1906 : **Réparations à l'école de Menthières.** - Dans sa dernière séance, la commission départementale de l'Ain a accordé une subvention de cent cinquante francs à la commune de Chézery pour les travaux de réparations à effectuer à l'école de Menthières.

24 décembre 1931 : **Sou des écoles.** - Favorisée par un temps splendide, la fête de l'Arbre de Noël, organisée le dimanche 20 décembre par le Sou des écoles, a remporté un immense succès. Les visiteurs, assez nombreux, s'en donnèrent à cœur joie et se firent un plaisir d'applaudir nos jeunes artistes, qui, de leur mieux, ont su interpréter leur rôle. Comme il avait été annoncé précédemment, la séance de l'après-midi fut gratuite pour les enfants et chacun d'eux reçut sa part de friandises. En somme, agréable journée, où tous, petits et grands, se montrèrent très satisfaits. Aussi, nous adressons nos plus vifs remerciements aux institutrices et instituteurs pour leur dévouement à cette œuvre de bienfaisance.

22 novembre 1956. **Quête en faveur des populations hongroises.** - Après l'invasion des forces soviétiques, la quête en faveur des populations hongroises a produit la coquette somme de cinq mille quatre cent vingt francs. Au nom des municipalités, nos plus vifs remerciements aux donateurs et à nos dévouées quêteuses.

Une saison au camping du village

Les premiers chiffres, non définitifs, fournis par Laurent Clavelier, le gérant du camping, font apparaître 2006 comme une année bien moyenne. Il est vrai qu'ils sont au diapason des chiffres de l'ensemble du département de l'Ain. Il est à noter,

par exemple, que les HLL (Habitations Légères de Loisir) n'ont été louées que six semaines sur la saison ! A part les considérations générales ou climatiques, quelques explications plus locales peuvent être avancées : l'augmentation des tarifs cette année ; les travaux qui ont été exécutés tout au long de l'été ont certainement apporté des nuisances. Restent, par ailleurs, en suspens quelques questions :

- L'utilisation des HLL, déjà existantes et les nouvelles prévues en 2007, devra absolument être optimisée sur toute la saison.
- Le règlement des travaux d'assainissement risque de se terminer en justice ; les malfaçons ont été constatées par huissier et les travaux ont dû finalement être terminés par les employés communaux.
- Il va falloir prévoir le remplacement de tout ou partie des sanitaires du vieux bloc.
- La borne de vidange pour les camping-cars rencontre des problèmes de fonctionnement.

Après ce constat assez pessimiste pour 2006, il reste à espérer que, les améliorations matérielles ayant été apportées, avec des conditions météo un peu plus favorables, la saison 2007 n'apportera que des satisfactions aux visiteurs, au gérant et à la commune.

Un nouvel artisan au village

Joël Bruant, qui habite au Crêt depuis août 2005 avec son fils Benjamin, était, depuis vingt ans, plombier salarié en entreprise en Suisse ; titulaire d'un BEP et fort de son expérience, il a décidé de se mettre à son compte ; c'est chose faite depuis le 23 octobre 2006, date de son inscription auprès de la Chambre de Métiers de l'Ain. Il va, pour compléter ses compétences, suivre une formation pour obtenir le label « Qualisol » afin d'avoir l'agrément d'installateur en chauffage solaire. Il sera en mesure d'intervenir dans tous les domaines de la plomberie : sanitaire et chauffage. Son entrepôt et son atelier se trouvent à côté des Ets Diptal. Il peut être joint aux numéros **04 50 56 24 09** ou **06 71 23 07 23**. Bonne chance à Joël Bruant dans sa nouvelle entreprise.

